



ARRONDISSEMENT DE
PONTOISE

CANTON DE L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

Conseil Municipal du 10 Février 2012

COMPTE RENDU

CONVOCATION

Date : 3 Février 2012

Affichée le : 3 Février 2012

L'an deux mille douze, le vendredi dix février à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF- M. PHILIPPE LEBALLEUR - MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTE - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBREC'H - M. MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON - MME JULITA SALBERT – M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - M. ERIC FROMANT - M. ALAIN PINTE – MME ANNICK PETILLON – M. THIERRY MALHERBE - MAD. ARMELLE CHAPALAIN - MME ALEXANDRA GILLARDIN – M. FRANÇOIS DELAIS – MME MARYVONNE MAZERI - MME YVETTE LE GALLO - MME DANIELE THIBAUT - MME MICHELE RENOU - M. KAMEL GHEMMOUR - MME MARIE-VIOLAINE GABUT

ABSENT REPRESENTÉ :

MME ANNIE PARAGE	POUVOIR A MME CHANTAL VILLALARD
MME DANIELE DEBOUT	POUVOIR A MME CLAUDINE MORVAN
M. YVES TRÉZIÈRES	POUVOIR A MME DANIELLE PORTE
MME AGNES TELLIER	POUVOIR A M. HUBERT TARDIF
M. ALAIN DEBRETAGNE	POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON
M. JEAN-MARIE MIRALLES	POUVOIR A M. MICHEL PASSANT
M. FRANÇOIS CRIGNON	POUVOIR A M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS

SECRETAIRE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

- Le procès verbal du 16 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité, sans observation.

Informations du Maire

Travaux

Monsieur le Maire informe que la problématique d'humidité dans le tombeau du Prince de Conti a été résolue,

Les travaux d'aménagement de la place du Pâtis débiteront en Mars.

La première réunion concernant les travaux réalisés par le Conseil Général dans la rue de Pontoise a eu lieu. Les travaux concernant le tronçon avenue de Paris – rue des Bonshommes auront lieu à partir de septembre 2012, pour une durée d'environ 4 mois.

Les travaux de construction des vestiaires du Centre Sportif Amélie Mauresmo ont débuté.

Travaux Pavillon Chinois, actuellement en cours de réalisation, devraient être terminés fin avril.

Manifestations

17 Mars - Carnaval

DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal,

Prend acte des décisions n°93-2011 à 96/2011 et 01-2012 à 13-2012 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le conseil municipal

INDEMNISATION DE SINISTRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Accepte le versement de l'indemnisation d'un montant de 8 965.02 € correspondant à un sinistre du 29 avril 2011- Foudre sur l'école Camus.

VALIDATION DES AVENANTS N°5 ET N°6 CONCERNANT LE LOT 3 (ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE) DU MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICES D'ASSURANCES

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Approuve sur le lot 3 (assurance flotte automobile) attributaire du lot : Risquassur/Swisslife le chiffrage :

- l'avenant n° 5 concernant la régularisation des primes sur l'exercice 2011, la ristourne de 845.50 €. Ce montant correspondant aux mouvements de véhicules sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011.
- l'avenant n°6, pour un ajustement de la cotisation provisionnelle sur l'exercice 2012, la ristourne de 1 713.20 € TTC ; ce montant correspond à la réactualisation de la cotisation en fonction du parc de véhicules au 1^{er} janvier 2012.

Et autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à les signer

MARCHE PUBLIC RELATIF A L'ENTRETIEN ET AU NETTOYAGE DE L'ECOLE PRIMAIRE BALZAC, DE L'ECOLE CAMUS, DE L'ESPACE CULTUREL MICHEL PONIATOWSKI ET DU PAVILLON CHINOIS

Le Conseil Municipal est informé que le marché cité en objet a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres réunie ce vendredi 10 Février pour en analyser les propositions. Il sera procédé à une nouvelle consultation sous la forme d'un MAPA avec négociation. Dans l'attente, l'ordre des travaux sera effectué par bons de commande.

RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Accepte de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le centre interdépartemental de gestion va engager début 2012, conformément à l'article 25 de la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement à la signature de la convention de participation souscrite par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2013.

CONVENTION CRECHE FAMILIALE

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Accepte la signature de la convention à intervenir avec la ville de Parmain, pour l'accueil des enfants à la crèche et autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à signer ladite convention.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT D'ELEVES

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Adopte les modifications apportées des articles 11 à 15 du titre III des statuts du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves.

ACQUISITION PAR LA VILLE DE LA PARCELLE AH N°10 SITUEE AU MARAIS DU LARY

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'acquisition par la ville de la parcelle AH n°10 située au Marais du Lary, pour 26 960 €,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaire à cette vente et aux questions de cession des propriétés de la commune et confie à Maître Vincent ANNEBICQUE la rédaction de tous les actes à venir.

Délibération : n°2012-02-08

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE DE MONSIEUR PONIATOWSKI

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à solliciter les demandes de subventions au titre de la réserve parlementaire de l'assemblée nationale, dans le cadre de l'amélioration et de la diffusion de l'information municipale et l'installation de panneaux d'information électroniques dans divers lieux de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15

Le Député Maire,

Axel PONIATOWSKI